## Questions orales

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): Monsieur le Président, je pense que nous reconnaissons tous les problèmes que cause l'abus de la drogue et de l'alcool dans bien des secteurs de notre société. Ce que le député a dit au sujet du programme de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones est inexact. Les fonds affectés à ce programme n'ont pas été réduits. Le fait est que certains projets ne sont pas allés de l'avant pour diverses raisons qui n'étaient pas tellement budgétaires, mais reliées plutôt à la possibilité d'instaurer les programmes en question et de faire respecter les accords conclus avec les groupes de patronage. Le député devrait se renseigner à ce sujet avant de faire de telles affirmations.

## LES CONSULTATIONS PROMISES

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Le fait est que le budget prévoit moins d'argent cette année que l'année dernière dans le cadre de ce programme et que les fonds ont été réduits dans tout le pays. Je voudrais demander au ministre comment il peut concilier ces réductions de dépense et la déclaration faite l'année dernière par le premier ministre selon laquelle les lignes de conduite relatives aux autochtones seront établies par suite de consultations ouvertes et publiques, surtout chez les autochtones eux-mêmes. Ces consultations n'ont pas eu lieu.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): C'est faux, monsieur le Président. Il existe un comité consultatif d'autochtones pour le Programme de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones. Ce comité se réunit avec les fonctionnaires du ministère et j'ai moi-même eu des entretiens avec lui. Ce comité représente les autochtones eux-mêmes. La déclaration du député ne concorde tout simplement pas avec les faits.

## LE MULTICULTURALISME

LA MISE SUR PIED D'UN CENTRE D'ENTREPRISES MULTICULTURELLES

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Multiculturalisme. A l'occasion de la conférence sur le multiculturalisme et les affaires qui a eu lieu au cours de la fin de semaine, il a été question de discrimination dans les affaires et dans les pratiques d'emploi. Le futur centre d'entreprises multiculturelles proposé par le ministre va-t-il régler ce problème et si oui, quand ce nouvel organisme verra-t-il le jour?

L'hon. Otto Jelinek (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, cette conférence a été l'occasion de nouveaux débouchés et de nouvelles perspectives pour les collectivités ethnoculturelles, et j'en ai profité pour annoncer la mise sur pied d'un nouveau centre d'entreprises multiculturelles. Comme je l'ai précisé à cette occasion, nous avons commencé dès aujourd'hui à définir et à établir les critères. J'espère que la mise sur pied de l'organisme sera amorcée d'ici deux ou trois

semaines. Il nous permettra de donner suite à ces excellentes recommandations afin que le gouvernement continue d'assurer l'égalité des chances à tous les Canadiens de tous les milieux.

[Français]

## L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LE FINANCEMENT DU PROJET RELATIF À LA PAPETERIE DE MATANE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je voudrais m'adresser au ministre de l'Expansion industrielle régionale et ma question a trait au dossier de la papeterie de Matane.

Maintenant que la société norvégienne Sauburgs a en main les termes et les conditions de l'entente fédérale-provinciale, vu que le ministre John Ciaccia du Québec les lui a fait parvenir, le ministre pourrait peut-être nous indiquer si le gouvernement fédéral, par la voie de son ministre, va apposer sa signature au bas de l'entente pour la rendre officielle afin que nous sachions si, oui ou non, finalement, le gouvernement du Canada va participer au financement de ce projet?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, aujourd'hui je me suis entretenu avec M. Etholn, président de la compagnie norvégienne Saugbrugs, et ce dernier m'a précisé que non seulement il n'avait pas reçu le projet d'accord en question, mais qu'il n'en avait même pas entendu parler. Il ignorait ce dont je voulais parler quand je lui ai dit: «Je suppose que vous avez reçu la lettre de M. Ciacca».

[Français]

ON DEMANDE SI UNE ENTENTE EXISTE AVEC LE QUÉBEC POUR VENIR EN AIDE AU PROJET DE PAPETERIE À MATANE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, j'aurais peut-être dû adresser ma question au ministre des Postes à ce moment-là! Un autre des ministères de ce gouvernement qui ne fonctionne pas.

Je vais donc demander au ministre s'il va . . . Arrêtez d'attaquer votre collègue d'ailleurs. Est-ce que le ministre pourrait arrêter de «taponner» et nous dire si vraiment il y a une entente entre le gouvernement du Canada et celui du Québec pour venir en aide à un projet de papeterie à Matane? Oui ou non, et pas peut-être? C'est quoi la réponse?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, cette entreprise norvégienne—et M. Etholn l'a réitéré aujourd'hui même—a dit qu'elle ne pouvait donner suite au projet canadien avant le 24 avril alors qu'on saura qui dirige la compagnie. Pour l'instant, son président et le conseil d'administration sont aux prises avec une offre d'achat plutôt hostile qu'ils essaient de repousser. Voilà pourquoi il leur sera impossible d'examiner le projet canadien avant la fin du mois ou au début de mai.